

- 7.8 Il faudrait, lorsque possible, avoir davantage recours aux programmes d'information pour mieux assurer le respect des règlements.**
- 7.9 Il faudrait s'assurer que les règlements sont rédigés en termes simples.**
- 7.10 La base de données élaborée par le Bureau du Conseil privé du ministère de la Justice, et qui doit entrer en vigueur en décembre 1993, doit être accessible à toutes les parties intéressées.**
- 7.11 Il faudrait que les règlements soient appliqués de façon plus rigoureuse à la frontière afin de s'assurer que les produits importés n'échappent pas aux exigences imposées aux produits nationaux.**

### **3. Réduire les chevauchements et les conflits**

43. Certains témoins ont déclaré que l'absence de coordination entre ministères, organismes et gouvernements entraîne des chevauchements, des conflits, des décisions incohérentes et des coûts plus élevés. D'autres ont soutenu que les nouveaux règlements ont été mis en application sans tenir compte des répercussions qu'ils auraient sur les règlements existants. Compte tenu des répercussions importantes qu'ont les chevauchements de compétences fédérales/provinciales sur la compétitivité des entreprises, nous avons décidé de traiter de cette question dans un chapitre distinct.

44. Le fait que l'on trouve des chevauchements et des doubles emplois sur le plan de la réglementation au sein même du gouvernement fédéral est éloquent. À titre d'exemple, une entreprise de traitement des aliments peut être simultanément réglementée et inspectée par les ministères de l'Agriculture et de la Santé et du Bien-être social (pour la qualité et la sécurité des aliments), par Environnement Canada et par le ministère des Pêches et Océans (pour les questions de pollution de l'environnement), et par le ministère de la Consommation et des Affaires commerciales (empaquetage et étiquetage). Le Comité a entendu de nombreuses plaintes au sujet d'exigences réglementaires incohérentes et d'organismes de réglementation disséminés, ce qui rend difficile pour le réglementé le fait de savoir quel est l'organisme responsable de telle politique ou mesure réglementaire. Toutes ces plaintes visaient des règlements fédéraux.

Par conséquent, nous recommandons que :

**7.12 Le gouvernement fasse encore plus d'efforts pour rationaliser et coordonner les activités de réglementation au sein du secteur fédéral. De façon plus précise, le gouvernement devrait envisager de confier au Conseil du Trésor les responsabilités suivantes :**

- **évaluer la possibilité de consolider les règlements qui ont trait à des éléments communs de responsabilité fédérale;**
- **collaborer avec les ministères pour que les règlements et les normes fédérales soient interprétés de la même façon à l'échelle nationale;**
- **faire en sorte que les ministères fédéraux élaborent des ententes administratives pour partager la mise en application des règlements et ainsi réduire les coûts inutiles imposés aux réglementés;**
- **veiller à ce que les ententes conclues avec les provinces pour administrer les règlements fédéraux donnent lieu à une interprétation cohérente des règlements à l'échelle nationale et réduisent les doubles emplois sur le plan de la réglementation (par exemple des mesures et des inspections).**